



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac STI2D - Philosophie - Session 2022

Correction du BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

PHILOSOPHIE - SESSION 2022

Durée de l'épreuve : 4 heures - Coefficient : 4

Correction des questions de l'option n°1

A. Éléments d'analyse

Question 1

Énoncé : Montesquieu distingue le « législateur » de la « nation en général ». Comment expliquez-vous la différence entre les deux ?

Démarche : Cette question invite à explorer la distinction fondamentale dans la théorie politique de Montesquieu entre le rôle du législateur et celui de la nation.

Montesquieu définit le législateur comme celui qui édicte des lois, donc un individu ou un groupe en charge de la formulation et de l'application des règles juridiques. En revanche, la nation représente l'ensemble des mœurs, des traditions et des manières de vivre d'un peuple. Chaque entité, bien qu'inter reliée, opère dans des sphères distinctes : le législateur en tant qu'autorité formelle, et la nation en tant qu'entité vivante et dynamique, façonnée par l'histoire et les pratiques sociales.

Réponse : La différence réside principalement dans leur fonction et leur origine : le législateur crée des lois, tandis que la nation incarne des habitudes ancrées dans la culture collective.

Question 2

Énoncé : Selon le texte, en quoi les lois de Pierre Ier en Russie sont-elles « tyranniques » ?

Démarche : Il s'agit ici d'analyser les critiques formulées par Montesquieu à l'égard des mesures imposées par Pierre Ier sur les Moscovites.

Montesquieu considère que les lois qui imposent une transformation brutale des pratiques culturelles, comme la coupe de la barbe ou le changement vestimentaire, sont tyranniques car elles ne respectent pas l'évolution naturelle des mœurs. Une telle imposition ne tient pas compte des traditions ancrées et soulève une opposition au lieu de favoriser une intégration paisible des changements.

Réponse : Les lois de Pierre Ier sont qualifiées de tyranniques car elles tentent de changer des mœurs par la force plutôt que par l'exemple et l'influence, ce qui engendre une résistance nécessaire et inévitable.

Question 3

Énoncé : Quelle est la différence que le texte établit entre l'usage des « peines » et l'usage des « exemples » ? Expliquez en illustrant votre propos par des exemples précis.

Démarche : Cette question demande de différencier deux méthodes de modification du comportement social évoquées dans le texte.

Les « peines » sont des sanctions légales imposées pour punir un comportement indésirable, tandis que les « exemples » se réfèrent à des modèles ou comportements positifs à suivre pour inciter le changement. Par exemple, l'instauration d'amendes pour des infractions représente une forme de « peine », tandis que des figures publiques agissant de manière vertueuse peuvent servir d'« exemples » à suivre. Montesquieu

suggère que les comportements doivent être modelés par l'exemplarité, afin de favoriser une adhésion volontaire plutôt que par la peur de la sanction.

Réponse : La différence réside dans le fait que les peines imposent une contrainte, tandis que les exemples inspirent et incitent au changement, ce qui est plus efficace à long terme.

B. Éléments de synthèse

Question 1

Énoncé : Quelle est la question à laquelle l'auteur tente ici de répondre ?

Démarche : Identifier la problématique centrale du texte.

Montesquieu cherche ici à interroger les limites de l'autorité législative sur les mœurs et à discuter s'il est légitime ou efficace de changer les comportements sociaux par la loi.

Réponse : La question centrale est de savoir comment les mœurs doivent être modifiées et par quels moyens légitimes cela doit se faire.

Question 2

Énoncé : Dégagez les différents moments de l'argumentation.

Démarche : Examiner la structure argumentative du texte.

1. Premièrement, Montesquieu établit une distinction entre les lois et les mœurs.
2. Ensuite, il critique les tentatives de changement imposées par Pierre Ier.
3. Enfin, il propose que les mœurs devraient évoluer par des moyens non coercitifs, tels que l'exemple plutôt que la loi.

Réponse : L'argumentation se décompose en la distinction entre législation et mœurs, la critique d'une approche tyrannique, et une proposition sur la manière adéquate d'influer sur les mœurs.

Question 3

Énoncé : En vous appuyant sur les éléments précédents, dégagez l'idée principale du texte.

Démarche : Synthétiser les idées développées dans l'analyse précédente.

Montesquieu affirme que les changements des mœurs ne devraient pas être imposés par la loi, qui pourrait mener à un autoritarisme excessif, mais plutôt transmis par des pratiques culturelles et des exemples qui engendrent un changement naturel et volontaire.

Réponse : L'idée principale est que le changement social devrait être basé sur l'exemplarité et non sur la contrainte, pour garantir une évolution harmonieuse des mœurs.

C. Commentaire

Question 1

Énoncé : Diriez-vous, avec Montesquieu, que les manières de vivre ne doivent pas être changées par les lois ?

Démarche : Évaluer la position de Montesquieu face à cette question éthique et politique.

Il est fondamental de discuter la valeur du respect des mœurs populaires. En accord avec Montesquieu, il semble inapproprié que les mœurs soient modifiées par punitions ou lois imposées, car cela peut aliéner les citoyens et déstabiliser l'ordre social. Le changement devrait être le résultat d'un processus libre et respectueux des traditions.

Réponse : Oui, je partage l'avis de Montesquieu que les manières de vivre doivent être changées par d'autres manières, et non par la loi.

Question 2

Énoncé : Sur quoi un changement des manières de vivre pourrait-il prendre appui ?

Démarche : Discuter des leviers possibles pour influencer positivement les mœurs sans législation.

Un changement pourrait s'appuyer sur l'éducation, les leaders d'opinion, et des mouvements sociaux qui promeuvent des modèles de comportement souhaitables. Les exemples de personnes ayant eu un impact positif sur leur communauté peuvent également jouer un rôle crucial.

Réponse : Un changement des manières de vivre pourrait s'appuyer sur l'éducation, l'exemplarité et la promotion de pratiques sociales respectueuses des traditions.

| Conseils méthodologiques

- **Gestion du temps :** Accordez du temps pour chaque question, en particulier celles nécessitant une réflexion approfondie.
- **Raisonnement clair :** Énoncez votre argumentation de manière structurée, en utilisant des exemples précis pour appuyer vos propos.
- **Analyse des concepts :** Ne pas hésiter à définir les termes clés (comme "mœurs" ou "tyrannie") pour une meilleure compréhension.
- **Vérification :** Relisez vos réponses pour corriger les incohérences et améliorer la clarté.
- **Choix des exemples :** Utilisez des exemples pertinents et liés à l'actualité ou à votre vécu pour illustrer vos points.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.